

NOUVELLE CANDIDATURE A L'ANNUAIRE DES ARTISTES DE MONACO

ASSOCIATIONS ET ENSEMBLES NON ASSOCIATIFS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA CREATION ET DE L'EXPRESSION CULTURELLES (INTERPRETES)

NOM DE L'ASSOCIATION :

NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT :

RESPONSABLE DESIGNE POUR LE SUIVI DU DOSSIER :

Pièces à fournir :

- Une notice détaillée attestant des activités de l'association ou du groupement et justifiant de son action dans le domaine de la création artistique

POUR LES ENSEMBLES NON ASSOCIATIFS :

- Une sélection de documents justifiant des critères suivants :
 - Etre constitué depuis 5 ans au moins, avec une majorité de membres monégasques ou résidents
 - Avoir une activité régulière.

Je certifie sur l'honneur
que l'ensemble des informations ci-dessus
est sincère et véritable

fait à, le.....

Signature

**Dossier de candidature à retourner
Direction des Affaires Culturelles – 4, bd des Moulins – 98000 MONACO
Heures d'ouverture : 9 h 30 – 17h**